



LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel
d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 20 numéro 4

Doux printemps, quand arriveras-tu ?

Malgré un printemps tardif, il faut garder bon espoir. La fin de semaine de Pâques nous a fourni quelques soubresauts de l'hiver, mais ne vous découragez pas, les beaux jours sont à nos portes. Et voici ce qui nous attend !

Avril 2026


Dans ce numéro :



Doux printemps, quand arriveras-tu ?	1
Calendrier des activités à venir	2
Ciné-club	3
Modes de paiement pour les taxes municipales	
Récupérons et compostons	4
Jour de la Terre	
Mise à l'eau des embarcations au quai municipal	5
Condoléances	6
Permis de rénovation ou de construction	
N'oubliez pas que le DEA peut sauver des vies	
Départ de madame Carrier	
Chronique l'Avertisseur	7
Pêche sur le lac Édouard	
Coordonnées de la Mairie	8
Dates des assemblées municipales pour l'année 2026	
Publicité XPLORE	

Calendrier des activités à venir

Avril 2026

Légende :  Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		 14 Conseil municipal 18 h	15	16	17	18
 19 Ciné-club 14 h Voir p. 3	 20	21	 22 Journée de la Terre	 23 Ouverture de la pêche sur le lac Édouard	24	25
 26 Ciné-club 14 h Voir p. 3	 27 * 2 ^e versement des taxes muni- cipales	 28	29	30		

*27 avril : deuxième versement pour les taxes municipales. Voir p. 3

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Mai 2026					1	2
3	 4	5	6	7	8	9
 10 Fête des Mères	 11	 12 Conseil municipal 18 h	13	14	15	16



À titre d'information,
 la première cueillette des encombrants
 se fera le jeudi 21 mai 2026.



Ciné-Club



À tous les cinéphiles, nous vous donnons rendez-vous au Centre communautaire, 195, rue Principale, **le dimanche à 14 h.** Bienvenue à toutes et à tous.

Veillez prendre note que nous ferons relâche du mois de mai au mois d'octobre 2026.

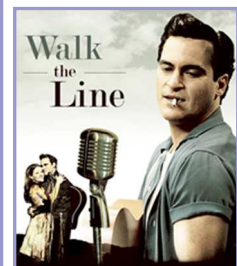
Nous vous souhaitons un bon été,
Rollande Lecours et Lise Rousseau

Date	Titre	Type	Principaux Acteurs
2026-04-12	Shadowlands	Film biographique	Anthony Hopkins, Debra Winger
, 2026-04-19	Walk the lane	Film biographique	Joaquin Phoenix , Reese Witherspoon



Dans les années 1950, Lewis est un universitaire à l'université d'Oxford au Magdalen College et auteur de la série de livres pour enfants *Les Chroniques de Narnia*. Il rencontre la poétesse américaine mariée Joy Gresham et son jeune fils Douglas lors de leur visite en Angleterre.

Ce qui commence comme une rencontre formelle de deux esprits très différents se transforme lentement en un sentiment de connexion et d'amour. Lewis voit sa vie tranquille avec son frère Warnie perturbée par le franc-parleur Gresham, dont le comportement débridé contraste fortement avec la rigidité de l'université dominée par les hommes. Chacun offre à l'autre de nouvelles façons de voir le monde.



Walk the Line retrace le parcours du chanteur légendaire Johnny Cash, de son enfance en Arkansas à son ascension fulgurante sur la scène country-rock, tout en explorant ses luttes personnelles et sa passion intense pour la chanteuse June Carter.

Porté par l'interprétation magistrale de Joaquin Phoenix et Reese Witherspoon (Oscar de la meilleure actrice), ce film biographique séduit par sa bande-son authentique et son émotion, en faisant un film marquant et émouvant à voir.

Modes de paiement pour les taxes municipales

Les comptes de taxes de 300 \$ et plus pourront être payés en 3 versements. De plus, ils pourront être payés en ligne auprès de votre institution financière.

Il y a 4 possibilités pour payer votre compte de taxes.

- 1- Nous vous invitons à effectuer votre paiement auprès de votre **institution bancaire**,
- 2- Faites-nous parvenir un **chèque par la poste en incluant votre bordereau**,
- 3- **Vous pouvez payer en argent comptant** au bureau.
- 4- Si vous payez en faisant un **un virement Interac**, voici comment procéder en suivant les indications suivantes :
 - **Identification** : Municipalité de Lac-Édouard ▪ **Courriel** : agente@lacedouard.ca

Dates des versements

1^{er} : 27 février 2026

2^e : **27 avril 2026**

3^e : 27 juillet 2026



Nous ne disposons d'aucun terminal Interac, il est donc impossible de payer à l'aide d'une carte à nos bureaux ou par téléphone.

Récupérons et compostons !



MIEUX RÉCUPÉRER & COMPOSTER NOS MATIÈRES

En réduisant le volume de vos matières résiduelles, vous contribuez à une réduction sur votre compte de taxes!

Mieux recycler et composter vos matières, c'est diminuer le tonnage du transbordement et c'est payant! Pensez-y!

En compostant vos matières végétales, vous réduisez ainsi la quantité de déchets à traiter, ce qui diminue les coûts liés à la gestion de ces derniers.

Récupération

Plus besoin de penser aux numéros inscrits sur les contenants de plastiques, aux symboles de recyclage ou à la matière dont il s'agit pour savoir ce qui va dans le bac de récupération. **Il suffit de se demander : est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ?**

819 653-2238

info@lacedouard.ca | lacedouard.ca

BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC ?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA



Jour de la Terre

Le 22 avril prochain, ce sera la Journée mondiale de la Terre. Cet événement nous permet de réfléchir aux gestes que l'on peut poser pour prendre soin de notre environnement.

Depuis quelques décennies, on parle souvent de **Développement durable**. Ce terme est souvent défini comme un développement qui « répond aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la possibilité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ».

Souhaitons que nous puissions changer nos habitudes de vie et de consommation pour un avenir durable.

Chaque petit geste compte !



Mise à l'eau des embarcations au quai municipal

Comme nous l'avons annoncé dans le numéro d'octobre 2025 du Tour du Lac, la mise en service de la station de lavage et la barrière à la rampe de mise à l'eau au quai municipal est maintenant rendu à sa phase finale. D'ici la fin d'avril, les derniers tests seront effectués afin de s'assurer que tout fonctionne bien.

Tout utilisateur devra, avant la mise à l'eau d'une embarcation motorisée ou non-motorisée sur le lac Édouard, procéder au lavage de cette embarcation, du moteur, de la remorque, du vivier, de la cale et de tout compartiment susceptible de contenir ou d'accumuler de l'eau ainsi que de la partie du remorqueur immergée lors de la mise à l'eau. Pour une embarcation motorisée, le lavage doit se faire à la station de lavage municipale, située au garage municipal (111, chemin Côté) afin d'obtenir un coupon donnant accès à la rampe municipale et servant de preuve de lavage.

Station de lavage au garage municipal



Barrière à la rampe de mise à l'eau au parc Grégoire-Descarreaux



Quant aux citoyens de Lac-Édouard, il en sera de même si leur embarcation a navigué sur un autre plan d'eau. Si ce n'est pas le cas, leur carte d'accès RFID (Radio Frequency IDentification) leur permettra l'accès gratuit au lac.

Au début du mois de mai, nous vous ferons parvenir une infolettre avec les instructions afin de savoir comment s'inscrire sur le site Internet de la Municipalité et obtenir une carte d'accès à la mise à l'eau. **Cette carte sera pour votre usage personnel seulement.** Vous pourrez alors venir la chercher aux heures d'ouverture de la Mairie, 195 rue Principale. Un envoi postal sera aussi possible.

Voici les tarifs pour l'utilisation de ces services, payables par carte de crédit ou de débit.

- ▶ Lavage : 15 \$
- ▶ Mise à l'eau : 15 \$ (gratuit pour les citoyens de Lac-Édouard avec leur carte d'accès)
- ▶ Stationnement : 15 \$ par jour, parc Grégoire-Descarreaux et près du 111, chemin Côté (gratuit pour les citoyens de Lac-Édouard)
- ▶ Trio : 30 \$ (lavage, mise à l'eau et stationnement)

Toutes ces mesures ont pour objectif de protéger notre magnifique plan d'eau,

Jean Bernier et Richard Lapointe



Condoléances



Le 15 mars dernier, madame Lucie Bacon, épouse de monsieur Réjean Rioux et mère de monsieur Jean-François Dumont, nous a quittés.

Toute la communauté de Lac-Édouard tient à offrir ses plus sincères condoléances à tous les membres de sa famille. Nos pensées et nos prières vous accompagnent.

On se rappellera que madame Lucie, en plus de s'impliquer au sein des entreprises Pourvoirie Le Goéland et Excavation Lac-Édouard, s'est grandement dévouée au sein d'ADELE depuis de nombreuses années.

Il est triste de perdre quelqu'un qu'on aime, mais le plus triste aurait été de ne jamais l'avoir rencontré. Merci Lucie, ce fut un grand plaisir de te côtoyer.

Permis de rénovation ou de construction

Prévoyez-vous effectuer des travaux de construction ou de rénovation au printemps ou à l'été 2026 ?

Il est primordial d'en discuter, au préalable, avec notre inspecteur municipal, monsieur Daniel Bouvier. Il vous remettra alors un document identifié : **Demande de permis**. **Lors de la réception de celui-ci, il est important de lire attentivement la section « Commentaires »** dans laquelle vous retrouverez des informations pertinentes ayant trait à la réglementation.

Nous vous rappelons l'importance de vous préparer tôt dans la planification de vos travaux puisque des délais sont à prévoir pour l'obtention de votre permis. **Un permis de construction ou un certificat d'autorisation est délivré dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande et des documents exigés.**

Ces judicieux conseils vous éviteront bien des erreurs et de plus, vous détiendrez un permis bien en règle. Prenez un rendez-vous avec M. Bouvier au 819-653-2238 / poste 5. Il est présent au bureau le lundi et le mardi de 9 h à 16 h.



Merci de votre collaboration,
Pierre Arseneault, directeur général



N'oubliez pas que le DEA peut sauver des vies

Défibrillateurs Externes Automatisés (DEA)

Nous en possédons 3 exemplaires dans la Municipalité :

- ▶ 1 à la Coop,
- ▶ 1 à La Seigneurie du Triton,
- ▶ 1 à la caserne des pompiers (à l'usage des premiers répondants).

Ces appareils peuvent sauver des vies.

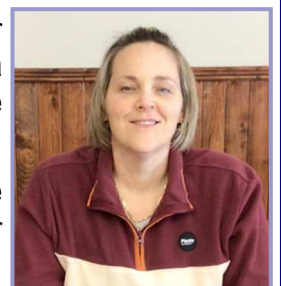


Départ de madame Carrier

Madame Jeannie Carrier a quitté son poste à la Municipalité de Lac-Édouard.

Nous voulons la remercier pour tout le travail qu'elle a accompli au sein de notre organisation.

Nous lui souhaitons tout le succès possible à relever de nouveaux défis.



Chronique l'Avertisseur



On vous le répète, c'est à vous d'éviter l'incendie !

prevention-incendie-foret.com

Nous ne le répéterons jamais assez : « La plus grande menace pour notre communauté, ce sont les feux de forêt. » Très bientôt, dès la fonte des neiges, beaucoup de feuilles mortes se retrouvant sur le sol constituent un combustible parfait pour le déclenchement d'un feu.

À chaque année, la SOPFEU enregistre plusieurs incendies de forêt dans la province. L'organisation municipale de sécurité civile se mobilise déjà afin d'être prêt s'il y a un feu de forêt.

Sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard, la forêt est omniprésente. Soyons donc prévoyants en évitant de faire des feux de broussailles et des feux dans un récipient sans pare-étincelles ou tout simplement à ciel ouvert. Les feux d'artifices sont considérés comme des feux à ciel ouvert.

Hélas, ces comportements sont souvent la cause d'un nombre important d'incendies à l'extérieur ou en forêt et bien souvent même d'incendies de bâtiment. **« Un feu extérieur à ciel ouvert (soit un feu directement au sol qui pourrait se propager librement) est tolérance zéro. »** Toutefois, si cela est nécessaire, il vous faut un permis de l'inspecteur municipal pour ce type de feu. Soyons préventifs.



Alexandre Bilodeau

Directeur adjoint et chef de la division prévention

Pêche sur le lac Édouard



À compter du 23 avril 2026, la pêche sera permise sur le lac Édouard. Pour connaître toutes les règles à suivre (limite de prise, engins autorisés, etc.), consultez : <https://peche.faune.gouv.qc.ca/regpec/fr/info/reglements>

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :

Larry Bernier
Rollande Lecours
Pierre Arseneault, directeur général
Sylvie Héon, adjointe administrative

1-855-537-2003

Publicité XPLORE

Installation GRATUITE Internet Fibre ILLIMITÉ

Offre
à durée
limitée



MAIRESSE

Madame Annic Bouchard
Tél. : 819-653-2238, poste 1 / Courriel : mairesse@lacedouard.ca

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER

Monsieur Pierre Arseneault
Tél. : 819-653-2238, poste 2 / Courriel : info@lacedouard.ca

RÉCEPTION - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
Tél. : 819-653-2238, poste 8 / Courriel : agente@lacedouard.ca

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION

Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
Tél. : 819-653-2238, poste 5 / Courriel : inspection@lacedouard.ca

AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Monsieur Richard Lapointe
Tél. : 653-2238, Poste 4 / Courriel : adr@lacedouard.ca

COMPTABILITÉ

Tél. : 819-653-2238, poste 3 / Courriel : comptabilite@lacedouard.ca

COMMIS DE BUREAU

Madame Nancy Bergeron
Tél. : 819-653-2238, poste 8 / Courriel : adjointe@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL



Date de la prochaine assemblée régulière :

Le mardi 12 mai 2026 à 18 h

Bienvenue à toutes et à tous !

L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2026

13 janvier	14 avril	14 juillet	13 octobre
10 février	12 mai	11 août	10 novembre
10 mars	9 juin	8 septembre	8 décembre

**Toutes les assemblées débuteront à 18 h.
Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.**